Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230221-2023_02_21_014-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FÉVRIER 2023

L'an deux mil vingt-trois, le mardi 21 février à 18 h 30, le Conseil Municipal de la Ville de Parempuyre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame Béatrice de FRANÇOIS, Maire.

- Nombre de Conseillers municipaux en exercice : 29
- Nombre de Conseillers présents : 23
- Nombre de Conseillers absents : 6
- Nombre de procurations : 4
- Date de la convocation du Conseil Municipal : Mercredi 15 février 2023

Monsieur Marc Verdier a été désigné secrétaire de séance.

NOMS - Prénoms	Présents	Excusés	Non Excusés	Procuration à :
de FRANÇOIS Béatrice	X			
PONS Annie	X			
PIALLEPORT Thierry	X			
TURBÉ Roselyne	X			
DERVIEUX Benjamin	X			
SAUX Brigitte	X			
VERDIER Marc	X			
FLOIRAC Nicole	X			
VALLEJO Annie	X			
DEL-POZO Irma				VALLEJO Annie
BRIC Jean-François	X			
GUILBAULT Nicky	X			
VINCE Bernard	X			
DURAND Catherine	X			
BREGILLE Jean-Luc	X			
MARTINEZ-CAZABAT Fabienne	X			
SEINTIGNAN Jean-Michel			X	
DELPLANQUE Emmanuel		X		BREGILLE Jean-Luc
LUTARD Sandrine	X			
ROZE Benjamin		X		PONS Annie
DUPUY Pauline	X			
GREILH Jean-Philippe			X	
LALANNE Nicole	X			
FARTHOUAT Jean-Marc	X			
LAGARRIGUE Henri	X			
PIGEAT Stéphane	X			
DOS SANTOS Roméo		X		LAGARRIGUE Henri
AMRA Julia	X			
CHARTIER Marie-Laetitia	X			

Envoyé en préfecture le 03/03/2023
Reçu en préfecture le 03/03/2023
Publié le
ID : 033-213303126-20230221-2023_02_21_014-DE

DEL.2023.02.21-014 : Association Aéro Modèle Club de Bordes (AMCB) – demande de subvention exceptionnelle

- Vu le code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'avis favorable de la commission vie locale du 09 février 2023 ;

L'association Aéro Modèle Club de Bordes créée le 17 janvier 2008 est une association conventionnée avec la Ville de Parempuyre. L'association a pour objet la construction et le pilotage de maquettes d'avions, planeurs et drones.

L'association Aéro Modèle Club de Bordes a procédé à la réalisation de quatre pistes et d'un abri dans l'objectif d'améliorer ses équipements entre 2019 et 2022.

Le coût des différentes améliorations s'élève à 14 696,64€.

L'association Aéro Modèle Club de Bordes sollicite donc une subvention exceptionnelle d'un montant de 500€ pour l'aider à couvrir les frais.

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés,

Pour : 27
Contre : 0
Abstention(s) : 0

- **Décide** d'accorder une subvention d'un montant de 500 €uros à l'association Aéro Modèle Club de Bordes.
- **D'inscrire** cette dépense au compte 65 748 – 024.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

MAIRIE DE PAREMPUYRE * 33 (Gironde) *

Fait et délibéré à Parempuyre,
Le 21 février 2023

Béatrice de FRANÇOIS
Maire de Parempuyre